

CRAPONNE MAGAZINE



9 À 12 | DOSSIER

EMBELLIR ET PRÉSERVER LE CADRE DE VIE DES CRAPONNOIS

8 | GÉNÉRATIONS
SENIORS, POUR BÉNÉFICIER D'UN
ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN,
DÉCOUVREZ LE SIPAG

16 | QUALITÉ DE VIE
LA SÉCURITÉ DES CRAPONNOIS
AU COEUR DES PRÉOCCUPATIONS
MUNICIPALES

20 | CULTURE
DÉCOUVREZ LA
PROGRAMMATION HORS
LES MURS



↑ **VISITE DU DÉPUTÉ THOMAS GASSILLOUD**

Le jeudi 6 mai, la ville de Craponne a accueilli le Député Thomas Gassilloud pour une **visite de la commune et des grands projets en cours et à venir**. Accompagné des élus, le Député a pu rencontrer des Craponnois et participer à une séance de questions réponses avec des jeunes du Conseil Consultatif des Jeunes Craponnois.



↑ **CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE**

Samedi 8 mai, la ville de Craponne commémorait le 76^e anniversaire de la **victoire du 8 mai 1945** en présence de Sandrine Chadier Maire, des élus du Conseil municipal, du Maire du Conseil municipal des enfants, du président de la FNACA, des anciens combattants et des jeunes faiseurs de paix.



↑ **UN BRIN DE MUGUET POUR NOS SENIORS**

Le vendredi 30 avril, Sandrine Chadier, Maire, et Evelyne Morillon, Adjointe en charge de la Solidarité, du Handicap, de l'Accessibilité et de l'Enfance, se rendaient à la Résidence Saint-Exupéry pour remettre à tous les résidents un brin de muguet.



Retrouvez sur www.mairie-craponne.fr toutes les photos des dernières actualités !

↓ ACCUEIL DES ENFANTS DES PERSONNELS PRIORITAIRES

Lors des restrictions gouvernementales d'avril dernier, un **accueil de loisirs a été mis en place pour les enfants des personnels prioritaires**. 35 enfants âgés de 3 à 11 ans, ont pu bénéficier de ce service. Malgré un cadre réglementaire strict, de nombreuses activités ont été proposées : activités manuelles, jeux sportifs d'extérieur, atelier cuisine, chasse au trésor..

Aussi, le personnel de la crèche Graines de Frimousse était mobilisé pour accueillir une dizaine d'enfants âgés de 0 à 3 ans.



Crèche Graines de Frimousse



↑ RENCONTRE AVEC LES RESTAURATEURS

Mardi 11 mai, Laura Gasparoux Adjointe en charge du Commerce, de l'Artisanat, de l'Emploi et de la Jeunesse, Evelyne Morillon, Adjointe, Agnès Rambaud, Véronique Hartmann, Conseillères municipales, toutes trois membres de la commission Economie et Nathalie Simon chargée de mission Economie et Emploi, recevaient une quinzaine de restaurateurs de Craponne pour travailler sur la **réouverture des terrasses de leurs établissements**.

SOMMAIRE

- 4-5 | ACTUALITÉS
- 6-7-8 | GÉNÉRATIONS
- 9-12 | **DOSSIER**
Cadre de vie
- 13-17 | QUALITÉ DE VIE
- 19 | ÉCONOMIE
- 20-25 | TEMPS LIBRE
- 26 | EXPRESSION DES ÉLUS
- 27 | BLOC NOTES

ÉDITO

Chères
Craponnoises,
Chers
Craponnois,



Le mois de juin voit arriver le retour de l'été et des beaux jours, mais également, nous l'attendions tous avec impatience, la levée du couvre-feu et la réouverture des commerces et des restaurants : nous leur souhaitons pleine réussite !

Cette liberté retrouvée est également l'opportunité pour tous de profiter pleinement des atouts de notre commune, de ses deux rivières et des 25 % d'espaces naturels protégés.

Alléger notre empreinte carbone, protéger notre santé, proposer l'accessibilité à de nouveaux espaces verts en centre-ville, font partie de nos objectifs et rejoignent ainsi les principes d'une « ville durable ». Notre but : repenser notre territoire avec une **approche globale** prenant en compte les principes de cohérence et d'amélioration continue de nos pratiques. Il s'agit d'inscrire dans cette démarche collective tous les usages quotidiens : gestion de nos espaces verts, de nos déchets, de nos mobilités, incitation à des constructions haute qualité environnementale, économie circulaire visant une limitation du gaspillage des ressources, éducation à l'écologie pour tous.

Il ne suffit pas de reconnaître les mutations qui affectent notre environnement et le climat sur lesquelles les scientifiques, les experts, les élus locaux et les associations alertent la communauté publique ; il faut traduire en actes le changement que nous voulons pour nous-mêmes ainsi que pour les générations futures. C'est ainsi que, dès le mandat précédent, j'avais souhaité concrétiser notre engagement par un acte fort : l'adhésion de Craponne, en septembre 2019, aux côtés de la Métropole de Lyon, à la démarche du Plan Climat Air Energie Territoriale (CPAET).

Aucun domaine de la vie quotidienne n'est oublié : la prévention des risques sanitaires, la lutte contre la pollution, la préservation de la biodiversité et les ressources naturelles.

Nous sommes **tous** acteurs du changement.

Bel été et restez prudents.

Naturellement proche de vous

Votre Maire

Sandrine CHADIER

EN CHIFFRE

16

c'est le nombre de variétés de plantes aromatiques plantées devant la Mairie par le service Espaces verts. Vous y trouverez aussi différentes variétés de tomates et du maïs.



ALLERGIES

» Ambroisie, attention aux réactions allergiques

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante invasive, capable de se développer rapidement dans de nombreux milieux. Elle pousse dans les terrains ingrats, nus, remaniés après travaux ou remblaiement. Son pollen, émis en fin d'été, provoque de fortes réactions allergiques. C'est également une menace pour l'agriculture (pertes de rendement) et pour la biodiversité (concurrence avec certains végétaux). Si vous observez un pied d'ambroisie, il faut rapidement l'éliminer, en prenant des précautions, ou le signaler, car il est difficile de l'éradiquer une fois qu'il est installé.

Que faire en présence d'ambroisie ?

- Sur ma propriété : je l'arrache !
- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants avant qu'ils soient en fleur (fin juillet/début août) : je l'arrache si je peux ou je le signale.
- Hors de ma propriété et sur un terrain privé, je le signale via les moyens suivants :
 - > signalement-ambroisie.fr
 - > App. **signalement Ambroisie** sur AppStore ou GooglePlay
 - > contact@signalement-ambroisie.fr
 - > 0 972 376 888



www.mairie-craponne.fr
dans la rubrique «Actualité»

PRÉVENTION

» Moustique tigre, réunion publique



Le jeudi 10 juin, à 18h30, à la salle Rébuffat, la ville de Craponne organise, en partenariat avec l'Entente inter-départementale pour la démoustication Rhône-Alpes (EID), une réunion publique de sensibilisation à la lutte contre le moustique tigre.

Le moustique tigre est un petit moustique tigré (noir et blanc) très agressif, et piquant essentiellement le jour. Il peut être, dans des cas très rares, vecteur de maladies infectieuses telles que la dengue, le chikungunya ou le Zika.

Il pond ses œufs dans des réserves d'eau : pots de fleurs, coupelles, canettes, bâches avec des eaux stagnantes. C'est pourquoi, il est majoritairement présent dans nos jardins, sur nos terrasses et balcons. Le meilleur moyen pour s'en débarrasser : le priver d'eau. Pour tout savoir sur le moustique tigre, ne manquez pas la réunion publique. »

Vous souhaitez un diagnostic sur votre copropriété ?

Contactez EID. Infos sur www.eid-rhonealpes.com

Infos pratiques :

Salle Rébuffat, 7 rue Jean Claude Martin à Craponne. Entrée gratuite.



www.mairie-craponne.fr
dans la rubrique «Agenda».

» Plan canicule 2021 – Recensement de la population

Un recensement des personnes âgées ou handicapées de la commune a lieu chaque année au mois de juin. Il permet une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement par le Préfet du plan d'alerte et d'urgence. La demande peut provenir de toute personne de 65 ans et plus ou à partir de 60 ans, reconnue inapte au travail, voire même d'un tiers (parent, voisin, médecin traitant). Les informations sont collectées dans un registre nominatif, les données confidentielles ne sont transmises qu'au Préfet en cas de déclenchement. La ville de Craponne a envoyé un courrier, avec un formulaire d'inscription, à toutes les personnes concernées par ce dispositif. Si toutefois, vous faites partie des personnes à risque et que vous n'avez pas été destinataire du courrier, n'hésitez pas à contacter le **Centre communal d'action sociale (CCAS)** au 04.37.41.28.54. ou le numéro national (appel gratuit) : 0800.06.66.66. Plus d'infos sur www.mairie-craponne.fr »

ÉLECTIONS

» Les élections régionales les 20 et 27 juin 2021 : quelles sont les mesures sanitaires mises en place ?

Le scrutin se rapproche. Alors que l'épidémie de coronavirus reste active en France, les élections régionales doivent se tenir les 20 et 27 juin prochains. Pour limiter au maximum le risque sanitaire, le vote se déroulera dans le cadre d'un protocole sanitaire strict, dont voici le détail :

- mise en place d'un **protocole sanitaire** pour garantir le respect des gestes barrières et la sécurité sanitaire dans les bureaux de vote,
- **facilitation du vote par procuration** : chaque électeur pourra disposer de deux procurations et le dispositif maprocuration.gouv.fr permettra d'établir une procuration de façon presque totalement dématérialisée,
- les membres des bureaux de votes et fonctionnaires mobilisés le jour du scrutin auront la possibilité de se faire **vacciner** ou devront réaliser un **test PCR** ou **antigénique** dans les 48 heures précédentes, soit un autotest juste avant le scrutin. ▶

Un service de transport est proposé par le CCAS.
Inscription avant le vendredi précédent l'élection au 04 37 41 28 54.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

» Nuisances sonores, bien vivre son été !

L'arrivée des beaux jours est l'occasion de profiter des aménagements extérieurs. Mais l'été peut également être synonyme de nuisances sonores, causées principalement par les bruits de voisinage !

Alors, pour bien vivre son été, voici un rappel des règles du bien vivre ensemble et obligations de chacun :

- les **propriétaires d'animaux**, et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les dispositions pour préserver la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit,
- les **occupants et utilisateurs de locaux privés** et leurs abords, doivent prendre toutes les précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de leurs activités ou appareils qu'ils utilisent,
- les **travaux de bricolage ou jardinage**, susceptibles de causer une gêne au voisinage, ne peuvent être effectués que :
 - > les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
 - > les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h,
 - > les dimanches et jours fériés, de 10 h à 12h.
- les propriétaires ou utilisateurs de piscine sont tenus de prendre toutes les mesures afin que les installations techniques et le comportement des utilisateurs ne soient pas source de nuisance pour les riverains,
- les installations de ventilation, de chauffage et de climatisation ne doivent pas être source de gêne pour le voisinage.

Que faire en cas de nuisances sonores ?

Nous vous recommandons une démarche amiable avec la personne concernée. En cas de difficultés, vous pouvez faire appel à la Police municipale. ▶



www.mairie-craponne.fr

» Vaccination : le CCAS inscrit les plus de 60 ans

Vous avez plus de 60 ans ?

Vous souhaitez vous faire vacciner ?

Faites-vous connaître auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Craponne !

En partenariat avec le centre de vaccination des Vallons du Lyonnais à Vaugneray, le CCAS de Craponne propose aux personnes de plus de 60 ans de les référencer auprès du centre de vaccination.

Ainsi, dès qu'une place est disponible, vous serez contacté directement par la coordinatrice du centre.

Facile et rapide, ce dispositif favorise l'accès à la vaccination des Craponnois de plus de 60 ans.

Infos et inscriptions
 au 04 37 41 28 54.

05

» Sytral : les lignes 73 et C24 s'adaptent cet été

Du lundi 12 juillet au dimanche 29 août, les services express des lignes 73 et C24 ne circuleront pas sur le site propre LEOL.

Cette voie de circulation, deviendra une voie verte, comme c'est déjà le cas le week-end.

Les services express des lignes 73 et C24, seront remplacés par des services omnibus empruntant la DR489.

» Un jeu de piste consacré à Craponne

Un jeu de piste dédié au patrimoine de Craponne a été créé par le Conseil municipal des enfants. Au-delà de se promener et de visiter les lieux emblématiques de Craponne, vous aurez aussi la possibilité d'apprendre en vous amusant.

Le jeu de piste est disponible à l'accueil de la Mairie ou sur www.mairie-craponne.fr

ENFANCE-JEUNESSE

► Fresque géante à l'école du Centre



Lors des 3 jours de fermeture des écoles début avril, les enfants du personnel prioritaire, accueillis à l'école du Centre sur le temps périscolaire, ont pu participer à la réalisation d'une fresque géante.

Située sous le préau de la cour d'école, cette fresque, mesurant **plus de six mètres de long**, est le fruit d'un projet mené par Aurélie Bequet, ancienne responsable périscolaire. Passionnée par le dessin, elle a réalisé l'ensemble du patron sur le mur sur **la thématique de la nature et de la biodiversité**.

Une quinzaine d'enfants d'élémentaire, mais aussi de maternelle, accompagnés d'une animatrice et d'une accompagnante d'élève en situation de handicap, sont alors intervenus pour colorer la fresque.

« Ce fût une véritable bouffée d'oxygène pour les enfants de participer à cette animation. Ils étaient ravis de pouvoir sortir des activités quotidiennes et de laisser parler leur créativité sur un support aussi grand. » précise Aurélie Bequet. ►

► Des élèves de l'école La Gatolière réalisent des plantations devant leur école

Vendredi 19 mars, le service des Espaces verts de la mairie de Craponne se rendait à l'école La Gatolière pour réaliser des plantations en présence d'enfants de l'école.

Dans le cadre du Plan Vert, la ville de Craponne a entrepris des **travaux d'aménagement d'espaces verts** devant cet établissement afin de :

- développer les **zones fleuries** et favoriser l'embellissement de la ville,
- **apporter de l'ombre** aux différents utilisateurs de l'école (parents, enfants, enseignants...) et aux bâtiments,
- **diminuer les ilots de chaleur** que sont les revêtements en bitume,
- **désimperméabiliser** les sols.



Bulbes, fleurs, arbres et plantes vivaces, près d'une centaine de végétaux ont été plantés par nos apprentis jardiniers, sous l'œil attentif de François Pastré, Adjoint en charge du Cadre de vie et du Développement durable, Frédérique Lasaygues, Adjointe en charge des Affaires scolaires et Thomas Benguigui, Conseiller délégué en charge de la Transition écologique et de la Biodiversité. ►



SPORT

Ça roule pour la section VTT du collège Jean Rostand !

Menée par Laurent Combet et Eric Granger, professeurs d'éducation physique et sportive, la section VTT du collège Jean Rostand de Craponne ne connaît pas la crise.

Créée en 2013, cette activité sportive organisée dans le cadre de l'Union nationale sport scolaire (UNSS), permet aux jeunes de la 6^{ème} à la 3^{ème} de pouvoir pratiquer le VTT, quel que soit leur niveau.

Avec près de 30 adhérents, cette activité sportive séduit aussi bien les garçons que les filles. Tous les mercredis, de septembre à juin, des sorties de 2h à 2h30 sont organisées aux alentours de Craponne.

Lors de chaque sortie, les deux professeurs réalisent un tracé du parcours et des photos permettant aux élèves et à leurs parents de refaire le circuit ultérieurement.

« *Malgré le contexte sanitaire, nous avons pu maintenir nos sorties et c'est une vraie bouffée d'oxygène pour*



les jeunes. Tout en respectant les gestes barrières, ces sorties sont l'occasion pour eux de retrouver leurs amis et de profiter de l'environnement qui se trouve juste à côté de chez eux. Nous sommes sur un territoire très favorable à la pratique de ce sport, car il existe énormément de chemins, aussi bien pour les débutants que pour les initiés » précise Laurent Combet.

Très motivés et impliqués, les jeunes participent régulièrement à des compétitions, départementales et régionales, qui les mènent fréquemment sur les podiums. ▶

L'agenda de l'été de l'Espace jeunes et du Point information jeunesse (PIJ)

Portes ouvertes

Le samedi 5 juin de 14h à 18h auront lieu les portes ouvertes de l'Espace jeunes et du Point information jeunesse. Venez découvrir les locaux, rencontrer l'équipe et tenter de gagner une place à Walibi !

A l'Espace jeunes :

Votre équipe d'animation vous propose des semaines à thème avec une spéciale EURO 2021 ! Au programme cet été : paintball, jeux de pistes et de glisse, Laser Game, l'accrobranche, challenges culinaires, tournois, soirées et comme chaque été la sortie à Walibi !

Au Point information jeunesse :

Inscrivez-vous à la formation « Deviens super baby-sitter » du 6 au 9 juillet 2021. Quatre jours pour tout savoir sur les enfants et sur le rôle de baby-sitter

avec une formation aux premiers secours (PSC1). Places limitées.

Informations et inscriptions au 06 68 64 52 82 ou à pij.craponne@utce.ifac.asso.fr

Infos et contacts :

Espace jeunes & Point information jeunesse

Justine Dejoux (responsable jeunesse)

Manon Romand (animatrice jeunesse)

1, place Charles de Gaulle

Tél. : **06.68.64.52.82** ou **06.58.98.39.89**

Mail : ej.craponne@utce.ifac.asso.fr

ou pij.craponne@utce.ifac.asso.fr

L'Espace jeunes et le Point information jeunesse seront ouverts du 28 juin au 30 juillet et du 23 au 31 août. Fermeture annuelle du 31 juillet au 22 août.

SENIORS

Seniors, pour bénéficier d'un accompagnement au quotidien, découvrez le SIPAG

Avec un territoire étendu sur treize communes de l'ouest lyonnais, dont quatre communes de la Métropole (Charbonnière-les-Bains, Craponne, Marcy-l'Étoile et Saint-Genis-Laval) et neuf communes du département (Brindas, Courzieu, Grézieu-la-Varenne, Messimy, Pollionnay, Sainte-Consoce, Thurins, Vaugneray et Yzeron), le Syndicat intercommunal des personnes âgées (SIPAG) se veut être aujourd'hui le partenaire des seniors.

Le SIPAG regroupe une équipe d'élus et de professionnels composée : d'une directrice, de deux assistantes sociales, d'un psychologue et d'une secrétaire.



TROIS GRANDS PÔLES D'ACTIVITÉS

Un service d'accueil, d'écoute et d'accompagnement avec 3 axes :

- la veille et l'accompagnement social,
- le lieu d'écoute,
- l'adaptation du logement.

Un service de prévention :

ce service s'appuie sur la promotion de la santé, le bien-être et le développement des liens sociaux ; différents ateliers sont proposés toute l'année : gym seniors, bien-être et relaxation, qi gong, conduite en toute sécurité et remue-ménages.

Un service d'accompagnement des proches aidants :

un guichet unique pour les aidants ; la plateforme permet aux proches aidants d'accompagner leur proche dans la durée, de prévenir leur épuisement physique et psychologique, de préserver leur qualité de vie.

DES TEMPS FORTS SONT PROPOSÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE :

- la semaine nationale des personnes âgées « **Semaine Bleue** »,

- **les Olympiades** : rencontre annuelle entre les ateliers gym de toutes les communes du territoire,
- **la Journée Nationale des Aidants** : journée destinée aux aidants avec des conférences, des spectacles, des ateliers.

Sonia Mallaval est la nouvelle directrice du SIPAG depuis le mois de mars 2021.



« Après de nombreuses années passées au sein de la mairie de Pierre-Bénite en tant que directrice du Centre communal d'action sociale (CCAS), j'ai souhaité rejoindre l'équipe du SIPAG afin de travailler au service de nos aînés. Accompagnée des élus, je souhaite que nous développons de nouvelles actions dans les années à venir : élargir les liens avec de nouveaux partenaires, développer le schéma gérontologique avec les professionnels du territoire de santé, aller à la recherche de nouveaux financements pour être toujours au plus près et à l'écoute des seniors de notre territoire » indique-t-elle. ▀

INFOS PRATIQUES :

SIPAG, 124 place Andrée Marie Perrin à Craponne

Téléphone : 04 37 22 07 24

Horaires d'ouverture : mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h30 / lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h00 (16h00 le vendredi).

A Craponne, Evelyne Morillon, déléguée titulaire et vice-présidente en charge de l'action collective, Marie-Aude Chapon, déléguée suppléante, Robert Juttet, délégué titulaire et Natacha Perrin, déléguée suppléante, sont à votre écoute pour tout renseignement.

Contact : 04 78 57 82 82

►► Embellir et préserver le cadre de vie des Craponnois

Craponne bouge et évolue. Les chantiers et les projets sont nombreux et la municipalité fait le pari d'offrir un cadre de vie agréable aux habitants et une nouvelle jeunesse à la ville. Aux quatre coins de Craponne, le paysage urbain et l'espace végétal se transforment pour répondre aux attentes des habitants.

Pouvez-vous nous expliquer la notion de cadre de vie pour la ville de Craponne ?

« Le cadre de vie peut se définir par la perception de bien-être, que chacun peut avoir en sortant de chez soi ou en se promenant sur notre commune. Cette notion couvre plusieurs aspects tels que : la propreté, les aménagements urbains, la gestion des espaces verts, la préservation de l'environnement, la maîtrise de l'urbanisme, la prise en compte des nouvelles mobilités, sans oublier la notion de bien-vivre ensemble à travers l'animation de la ville. »

Les services municipaux sont-ils organisés pour répondre à ces enjeux ?

« Oui, pour répondre aux nouveaux objectifs urbains et avoir une vision globale, nous avons créé en 2020 un service Cadre de vie qui regroupe les Espaces verts, l'Environnement et le Pôle associatif et sportif. Ce service, au plus près de la vie Craponnoise et aux missions très transverses, collabore avec les services de la Métropole sur diverses thématiques : les aménagements de voirie, la gestion des déchets, le Projet Nature Yzeron... »

Les élus souhaitent offrir un cadre de vie « agréable » aux habitants.

Par quels engagements ce projet passe-t-il ?

« Le défi de ce mandat, avec l'appui de Thomas Benguigui, Conseiller municipal délégué en charge de la Transition écologique et de la Biodiversité, sera de rendre notre commune plus agréable en l'adaptant aux exigences de demain : apporter de la nature en ville, pacifier nos déplacements avec la réalisation de cheminements piétonniers ou de bandes cyclables, créer de nouveaux espaces ou parcs. Depuis le début de notre mandat, plusieurs projets sont en cours comme l'intégration de Craponne aux réflexions du Plan Nature des communes de Tassin-la-Demi-Lune et Saint-Genis-les-Ollières, la création d'un Atlas

de la biodiversité communale (ABC), l'acquisition des nouveaux véhicules et vélos électriques pour les agents, la désimperméabilisation des sols à l'école de la Gatolière. Nous avons pris d'autres initiatives : la mise en place d'un système de récupération des eaux de pluies au futur Centre technique municipal pour arroser tout en respectant la ressource en eau, l'aide financière à l'achat de vélos électriques ou encore le projet de création d'une charte de construction à l'intention des promoteurs, pour apporter de la qualité et de la cohérence aux aménagements. »

La nouvelle équipe municipale a-t-elle réalisé un inventaire et un diagnostic précis des espaces verts et des équipements municipaux ? Quel a été son constat ?

« Oui, suite au diagnostic réalisé ces derniers mois, nous avons décidé de renforcer certains services pour mieux répondre aux attentes des Craponnois. Nous avons donc accueilli une personne chargée de la propreté afin d'améliorer le suivi de nos nombreux espaces extérieurs communaux ; nous avons recruté un agent chargé de mission en mobilité afin de lancer, en collaboration avec les services de la Métropole, notre plan modes doux. Notre commune bénéficie d'atouts non négligeables en terme d'infrastructures mais nous devons aujourd'hui bâtir une stratégie d'avenir pour offrir aux générations futures un environnement urbain où il fait bon vivre. Tout à chacun, au quotidien, a aussi le pouvoir de servir notre cadre de vie, le respect entre les personnes, le civisme, l'embellissement de son balcon ou de son entrée, et de participer à rendre notre commune encore plus agréable ! »



François Pastré,
1^{er} adjoint en charge
du Cadre de vie et du
Développement durable et
Vice-Président du Syndicat
intercommunal du bassin
de l'Yzeron (SAGYRC)

St-Genis-les-Ollières

Grézieu-la-Varenne



Brindas



ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

2

STADE BERTHAUD

5

CITY STADE - PARC DE LA TOURETTE



Francheville

Activités d'extérieur à
CRAPONNE
 été 2021



SENTIERS NATURE

- 10 SENTIER DES USAGES
- 11 SENTIER DES GALETS VOYAGEURS
- 12 SENTIER DU PLATEAU DE MÉGINAND



SITES NATURELS

- 8 PRAIRIE HUMIDE DU PONT CHABROL
- 9 PRAIRIE HUMIDE DU BOCAGE



SQUARES, PARCS ET ESPACES VERTS

- 1 SQUARE DE LA PROMENADE DU VIEUX BOURG
- 2 PARC DU STADE BERTHAUD
- 3 SQUARE DE SCHLANGENBAD
- 4 SQUARE DES GONES
- 5 PARC DE LA TOURETTE
- 6 PARC DU PRÉ AU CHEVAL
- 7 PARC DU CHÂTEAU

ENVIE DE GRAND AIR ET DE NATURE JUSTE EN BAS DE CHEZ VOUS ?



Pour profiter pleinement des beaux jours, la ville de Craponne vous propose plusieurs activités, animations, aires de jeux ou encore espaces verts à découvrir sur notre commune. Riche de nombreux espaces verts, la ville de Craponne regorge de bons plans nature à réaliser seul, en famille ou entre amis.

→ PARTEZ À L'AVENTURE AVEC LE « SAC AVENTURE-JEUX® »

Avec le retour des beaux jours, prenez le temps de partir à la découverte de la vallée de l'Yzeron. **Vous avez envie de vivre une aventure hors du commun en pleine nature ?** Alors suivez les Yzaros, ce petit peuple qui vit caché dans la vallée...

A l'aide du sac aventure-jeux® « La vallée aux 7 pierres sacrées » dans lequel vous trouverez plan, fiches énigmes et divers objets, votre mission sera d'aider les Yzaros (Yzia, Zig, Zag et Zébulon) à retrouver leur trésor perdu.

Jeu disponible à la vente à l'accueil de la mairie de Craponne, à la Médiathèque l'Odysée et chez plusieurs commerçants (liste détaillée sur le site de la Mairie).



→ DÉCOUVREZ LA NATURE SOUS TOUTES SES COUTURES

Amateur ou passionné de nature, vous souhaitez découvrir les richesses du Vallon de l'Yzeron ? Les sorties nature proposées dans le cadre du Projet Nature Yzeron sont faites pour vous.

À la découverte des landes de Sorderattes

Samedi 5 juin – 10h-12h

Mares, prairies, forêts : explorez ces milieux riches et découvrez un lieu exceptionnel chez nous : les landes.

Tout public – Association des Espèces Parmi'Lyons
<https://desespecesparmilyon.fr>

Les plantes comestibles du vallon

Mercredi 23 juin – 9h-12h

Découverte et identification des plantes sauvages comestibles, médicinales et toxiques les plus intéressantes. **À partir de 8 ans – Cueille et Croque – flore@cueilleetcroque – 06 26 07 05 49**

Art et Sens

Samedi 26 juin – 10h-12h

Ateliers sensoriels et créatifs, pour découvrir la nature sous un regard nouveau.

Tout public – Association Naturama – 06 32 77 07 82.

Traces et indices

Mercredi 7 juillet – 14h-16h30

Partez à la recherche des indices laissés par la faune sauvage pour identifier les animaux qui vivent à côté de chez vous. **À partir de 6 ans – Fédération de chasse – c.giraud@fdc69.com – 07 84 92 18 27.**

Observation des oiseaux

Jeudi 15 juillet – 9h-11h

Découverte des oiseaux du vallon et plus particulièrement des rapaces. Observation aux jumelles et écoute de leur chant. **À partir de 8 ans – LPO – manon.cambas@lpo.fr - 06 89 78 44 92**

À la découverte du moulin du Got

Samedi 24 juillet – 10h-12h

Découverte du secteur du moulin du Got avec des espèces emblématiques : martin-pêcheur, salamandre, héron... **Tout public – Association des Espèces Parmi'Lyons – https://desespecesparmilyon.fr** Toutes les animations sont gratuites et réalisées dans le respect des règles sanitaires. Inscription obligatoire auprès des associations qui vous préciseront le lieu de rendez-vous.



www.mairie-craponne.fr



GRUPE DES
PLANTES

n° 001



Le Coquelicot

ZOOM SUR

Anciennement appelé coquelicoq, le nom de cette plante à fleur rouge fait référence à la couleur de la crête du coq. Le spectacle très coloré des fleurs de coquelicots en été, surtout dans les champs de céréales, a inspiré de nombreux artistes (Monet, Van Gogh, ...)

FAMILLE DES
OISEAUX

n° 001



Le Pic épeiche

ZOOM SUR

Comme tous les pics, il possède une langue très étroite et démesurée. Cette langue très flexible est collante et munie de petits crochets à son extrémité. Pour se nourrir il l'enfile dans les galeries du bois ou du sol pour en extirper les insectes et leurs larves qui s'y trouvent.

ÉCOLOGIE

► Sécheresse : économiser l'eau devient urgent

Dans sa stratégie de préservation de l'environnement, la ville de Craponne souhaite mobiliser les Craponnois à l'adaptation au changement climatique. **Les enjeux à venir, dans ce domaine, concernent aussi bien les modes de déplacements, que la réduction des surfaces imperméables ou la végétalisation des espaces publics et privés.**

La gestion économe des ressources en eau est aussi une des actions en faveur de l'adaptation au changement climatique. Pour répondre à cet enjeu, la ville de Craponne, a choisi deux axes de travail : **la sélection d'arbres et de fleurs adaptés au climat et la réutilisation des eaux pluviales.**

Pour ce faire, le service Espaces verts, s'engage depuis plusieurs années à expérimenter et à tester



l'utilisation de **végétaux vivaces** et adaptés.

L'objectif est de changer d'échelle au niveau du fleurissement et de choisir des espèces adaptées à l'évolution du climat, à la biodiversité, et aux contraintes d'entretien.

La ville a aussi commencé l'installation de **grosses réserves d'eau** sur ses bâtiments pour stocker et réutiliser l'eau de pluie des toitures. L'objectif sera de viser l'autonomie pour assurer l'arrosage des fleurs et arbres plantés. Ainsi, l'eau ne proviendrait plus des nappes d'eau potable de Crépieux Charmy ou des

Suite de l'article page suivante >>

CARTE D'IDENTITÉ

Nom commun : Pic épeiche
 Nom latin : *Dendrocopos major*
 Taille : 24 cm
 Poids : 70 à 98 g
 Durée de vie : 11 ans
 Statut de protection : protection nationale de l'espèce.

LIEU DE VIE

Il passe sa vie dans les arbres : on le retrouve donc dans les milieux boisés mais également dans les parcs arborés et les grands jardins.

ALIMENTATION

Il se nourrit principalement d'insectes et de larves, mais aussi de graines ou de fruits à coque surtout l'hiver.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Pic le plus commun, il est facilement reconnaissable à son plumage coloré de noir, blanc et rouge. Le mâle adulte se distingue à sa zone rouge cramoisi à l'arrière de la tête alors qu'elle est noire chez la femelle. Ils font entendre dès janvier un tambourinage rapide et très bref qui leur tient lieu de chant territorial, et se signalent toute l'année par des « kik ! » explosifs.

CARTE D'IDENTITÉ

Nom commun : Coquelicot
 Nom latin : *Papaver rhoeas*
 Famille : Papaveracée
 Hauteur : 60 cm
 Floraison : de mai à juillet
 Durée de vie : Plante annuelle (qui passe l'hiver sous forme de graine dans la terre)
 Origine : Asie mineure

MILIEUX

Le coquelicot préfère les terrains fraîchement remués comme les champs cultivés, surtout de céréales. Il revient ainsi spontanément dans les zones les moins traitées : à l'entrée des champs, le long des haies et sur les bords de chemins et talus.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Le coquelicot est une plante dite messicole car elle est associée à l'agriculture et aux moissons depuis des temps très anciens. Très commune, elle a beaucoup régressé du fait de l'emploi généralisé des herbicides et de l'amélioration de la propreté des semences de céréales. Un pied peut produire jusqu'à 50 000 graines. Elles peuvent rester dans le sol pendant plusieurs années et germer quand les conditions redeviennent favorables.

nappes d'accompagnement de l'Yzeron ou du Ratier.

Chaque année, des arrêtés préfectoraux de sécheresse imposent des restrictions à tous les habitants de Craponne. Ces restrictions sont de plus en plus fréquentes, arrivent de plus en plus tôt et impactent la durée de vie du fleurissement et la qualité des zones gazonnées de la ville*.

La ville est aussi partenaire du Syndicat de rivières du Ratier et de l'Yzeron (SAGYRC) et a signé en 2021 une charte de l'arrosage pour contribuer, avec tous les acteurs du bassin versant de l'Yzeron, à réduire les prélèvements en eau sur les rivières Yzeron et Ratier.

Cette transition nécessite de nombreux changements et une mobilisation de tous. Pour cela, nous faisons appel aux Craponnois pour renforcer nos engagements et respecter les arrêtés. À compter du 1^{er} juin 2021, la ville de Craponne propose **une aide de 50 € à tous les habitants Craponnois qui installeraient un récupérateur d'eau de pluie. Retrouvez toutes les informations sur www.mairie-craponne.fr** ▶

D'autres gestes sont possibles dans votre jardin pour réduire votre consommation d'eau.

En voici quelques-uns :

<https://www.riviere-yzeron.fr>

<https://www.jardiner-autrement.fr>

*Vous trouverez toutes les informations sur le site Internet de la Mairie dès lors que ces restrictions seront activées par la préfecture.



Téléchargez le guide de l'éco jardinage



Retrouvez le bon plan «paillage» de Thibault, Responsable du service Espaces verts, sur le Youtube de la ville de Craponne.



DÉCHETS

► Compostage, quelles sont les actions à Craponne ?

Depuis quelques années, la ville de Craponne s'engage dans le développement durable. Soucieuse de préserver la nature et le cadre de vie des Craponnois, notre commune met en place différentes actions en lien avec la Métropole pour répondre à ces enjeux environnementaux.

Ces derniers mois, le compostage connaît un bel essor. Ce dispositif permet de transformer ses déchets organiques (résidus d'origine végétale) de façon à récupérer des éléments riches en minéraux et matière organique, qui sont ensuite incorporés aux potagers ou bacs à fleurs afin de les enrichir.

PARTICIPEZ AU QUESTIONNAIRE SUR LE COMPOSTAGE !

Le Conseil consultatif des jeunes Craponnois (CCJC) s'intéresse depuis plusieurs mois au recyclage des déchets et plus particulièrement au compostage. Les jeunes se sont penchés sur le sujet et ont proposé un questionnaire, dans le cadre de l'opération nationale « Tous au compost » d'avril dernier. L'objectif attendu est de connaître le niveau d'information mais également les habitudes des Craponnois sur ce sujet et d'envisager un temps d'échanges ouvert à tous et animé conjointement par la ville de Craponne et la Métropole.

Prochainement, les jeunes iront donc à la rencontre des habitants pour recueillir leurs avis. Mais en attendant, nous vous invitons à répondre à leurs questions accessibles sur www.mairie-craponne.fr ou via le QRCode ci-après :



VOUS SOUHAITEZ DISPOSER D'UN COMPOSTEUR ?

La Métropole propose différentes actions en lien avec le compostage.

Vous habitez une maison et vous avez un jardin

1. La Métropole lance une grande opération de distribution gratuite de composteurs individuels pour les habitants de maisons avec jardin situés

sur le territoire du Grand Lyon. Ainsi, 20 000 composteurs seront mis à disposition gratuitement à partir de l'été 2021. Pour se procurer un composteur, vérifiez que vous remplissez bien les conditions et faites votre demande en ligne. La distribution des composteurs commencera cet été et s'étalera jusqu'en 2022.

2. Vous avez également la possibilité d'assister à des formations de deux heures pour apprendre à composter dans votre jardin et à jardiner avec vos déchets verts.

Vous habitez en appartement

Vous n'avez pas de jardin ? Le vermicompostage permet de composter ses déchets organiques chez soi, dans un garage, sur un balcon ou dans une cour intérieure. La Métropole propose des formations de deux heures pour apprendre à utiliser correctement son vermicomposteur.

Vous habitez dans une copropriété ou dans un quartier

Vous êtes copropriétaire ou vous êtes déjà membre ou désireux de faire partie d'une association de quartier et vous souhaitez installer un composteur partagé dans votre résidence ou votre quartier ? La Métropole peut vous accompagner en mettant gratuitement à votre disposition bacs et accessoires, en formant des référents et en vous épaulant sur les neuf premiers mois de votre installation. ►



plus d'infos

Pour en savoir plus sur le compostage et l'accompagnement de la Métropole :

<https://www.grandlyon.com/services/je-composte-mes-dechets.html>

<https://www.toodego.com/services/ma-vie-de-quartier/page-compostage/>

SÉCURITÉ

La sécurité des Craponnois au cœur des préoccupations municipales

Au-delà de garantir une sécurité sanitaire à tous les Craponnois, l'équipe municipale et les agents de la Police municipale restent pleinement mobilisés pour assurer la tranquillité urbaine. Malgré un contexte sanitaire et financier difficile, il est essentiel que les Craponnois puissent résider dans un environnement où il fait bon vivre.

faire respecter pour le bien-être et la sécurité de tous. Il est donc de la responsabilité de tous les Craponnois de bien-vouloir faire preuve de civisme et de rigueur pour la mise en oeuvre des règles sanitaires. »

Est-ce suffisant ?

« L'efficacité d'une politique de sécurité doit impérativement s'appuyer sur la coordination de toutes les forces et de tous les acteurs du secteur. A Craponne, parallèlement à nos investissements concrets en faveur de la tranquillité de nos habitants nous mettons tout en oeuvre pour instaurer des partenariats efficaces et durables, avec notamment, la gendarmerie. » explique Jacques Champion, Adjoint à la Sécurité.



Jacques Champion,
Adjoint délégué à la
Sécurité, à la Mobilité et
aux Cérémonies

Quel constat pouvez-vous faire sur la sécurité à Craponne ?

« Récemment ,nous avons eu un échange avec le commandant de la brigade de gendarmerie de Francheville, qui nous indiquait que Craponne bénéficiait d'un nombre de cambriolages le plus faible des villes alentours. Nous devons ces résultats à une politique de terrain extrêmement forte. »

Quels moyens mettez-vous en place pour maintenir cette tranquillité publique ?

« La commune a réalisé des investissements qui favorisent la sécurisation de la ville (cf données ci-contre). Au-delà des investissements matériels, le service de la Police municipale s'adapte sur la période de mai à juillet, en augmentant ses plages horaires afin de garantir une présence maximale sur le terrain.

Avec l'arrivée des beaux jours, il est tentant de profiter des extérieurs. Malgré tout, les consignes gouvernementales doivent être appliquées et les agents de la Police municipale sont présents pour les



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV)

Ce **service gratuit** permet à tous les Craponnois qui en font la demande de **bénéficier de la surveillance de leur domicile** par la Police municipale durant leurs périodes d'absences.

Au cours de leurs patrouilles, les policiers s'assurent régulièrement qu'aucun cambriolage ou effraction n'a eu lieu. Pour effectuer une demande, vous pouvez télécharger le formulaire sur www.service-public.fr ou vous rendre directement dans les locaux de la Police municipale situés au 15 promenade du Vieux Bourg. ▶

Infos au 04 78 57 80 76.

Horaires d'accueil : du lundi au jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h

Vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30 et Samedi : 8h30 - 12h

SÉCURITÉ

**» Décryptage « la sécurité en chiffres »
les nouveautés 2021**



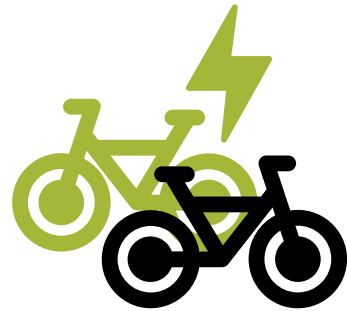
2 nouvelles caméras de vidéo protection vont être installées (29 caméras au total sur la ville)

et

4 caméras piétons pour apaiser les tensions lors des interpellations et apporter une réponse moderne pour sanctionner les comportements dangereux.



1 nouvel agent de police municipal recruté, soit 5 agents au total et 1 ASVP



2 vélos électriques ont été achetés pour plus de proximité



1 pistolet à impulsion électrique (TASER) supplémentaire



1 radio en lien direct avec la gendarmerie pour gagner en réactivité (pour un total de 5 radios)

» Bien stationner pour plus de sérénité

À la fin de l'année 2018, des capteurs au sol ont été installés sur certaines places de stationnement.

Ces capteurs servent à savoir quels sont les véhicules en dépassement de durée et permettent également de préciser le nombre de places restantes sur les tableaux lumineux indiquant les parkings.

Cependant, **la pose du disque bleu reste obligatoire et réglementaire.**

Pour rappel, les zones bleues sont limitées à 2h, du

lundi au samedi de 9h à 18h. 3 parkings gratuits en zones bleues sont limités à 4h : celui de l'Espace Rébuffat, celui de l'Espace culturel Eole et celui de l'école primaire Philippe Soupault.

Bon à savoir ! Du 15 juillet au 31 août, le stationnement est illimité.

» Sécurité école

La ville de Craponne **recherche des agents pour effectuer la sécurité aux abords des écoles.** Pour plus d'informations, merci de contacter le **04 78 57 82 82** ou d'envoyer un mail à **rh@mairie-craponne.fr**

FROID • CLIMATISATION • POMPES À CHALEUR
POYARD
 votre confort avant tout

Installation
 Service après-vente
 Professionnels
 & Particuliers



LE FROID DANS TOUTES SES APPLICATIONS INDUSTRIELLES & COMMERCIALES
 vitrine • armoire • chambre froide • chambre de congélation • séchoir • climatisation

POINT QUALITÉ HABITAT
DAIKIN

poyard.fr

ZA des Tourrais
 127, rue Pierre Auguste Roiret
 CRAPONNE

Tél. 04 78 57 04 73
 Fax 04 78 44 85 64
 e-mail contact@poyard.fr

espace beauté détente
l'instant Zen

Soins esthétiques visage et corps
 Produits naturels, bio
 Épilation cire et électrique
 Microblading sourcils



Bons
 Cadeaux

12, av. Edouard Millaud - 69290 CRAPONNE
 Tél. 04 37 22 08 39
 Facebook et site : l'instant zen craponne

cuisinella[®]



360°

VENEZ VIVRE
 UNE EXPÉRIENCE UNIQUE
 EN RÉALITÉ VIRTUELLE

CRAPONNE
 15 AVENUE EDOUARD MILLAUD
 TÉL. 04 72 66 61 92 • CONTACT@CUISINELLACRAPONNE.FR

La Ferme Lyonnaise

Produits du terroir



Ouvert du mardi au vendredi
 de 9h à 12h30 et de 15h à 19h
 Le samedi non-stop de 9h à 19h
 et le dimanche de 9h à 12h

30, av. de l'An 2000 - 69290 CRAPONNE
 Tél. 04 78 44 63 36

MIEUX DORMIR
 Espace dos et sommeil
Literie & Convertible



WWW.MIEUXDORMIR.COM

5 Avenue Edouard Millaud
69290 CRAPONNE
 04 72 24 74 54

Conditions spéciales exceptionnelles
 de réouverture

277 Rue Garibaldi | 85 Rue Jean Moulin
69003 LYON | **69300 CALUIRE**
 04 78 62 86 04 | 04 72 27 00 58

SPÉCIALISTE : **latoflex** **TEMPUR**

L'ESPACE **CO**
 PARTAGER | TRAVAILLER | AVANCER

ESPACE DE COWORKING

Ouvert 7j/7
 6H - 21H sur réservation

- + POSTES INDIVIDUELS
- + SALLE DE RÉUNION
- + BUREAU PRIVATIF

45 AVENUE ÉDOUARD MILLAUD
 69290 CRAPONNE

www.mairie-craponne.com




BIENVENUE À ...



» Doggytop

Votre chien a des problèmes de comportement ? Vous désirez simplement lui apprendre les bases de l'obéissance ? Vous n'avez pas le temps, durant la journée, de vous occuper de votre chien ? DOGGYTOP vous propose ses services en éducation canine et en dog sitting. Petit, gros, à poils ou sans poil, je m'occupe de tous types de chiens. ▶

Coordonnées :

DOGGYTOP - Christelle EFFANTIN

Tél. 07 49 50 02 91

Mail : contact@doggy-top.fr

Site : www.doggy-top.fr



» Le Local Piscine

Le Local Piscine vous accueille 6j/7 dans son point de vente situé à Craponne et vous propose une multitude de services : l'achat de matériel reconditionné (robots et pompes), la location de matériel de piscine entièrement rénové et la reprise de votre ancien matériel de piscine. Notre équipe met tout en œuvre pour réduire au maximum le nombre de déchets électroniques et redonnant vie à des appareils usagés à des prix attractifs. ▶

Contactez-nous !

07 55 66 38 41

llocalpiscine@gmail.com

114 avenue De l'an 2000, 69290 Craponne.



toa sushi

» Toa Sushi

Toa Sushi vous attend ! Sushi, California, Maki, Spring Rolls, Sashimi, Poke Bowl ou Signature, retrouvez l'ensemble de nos créations originales à emporter ou en livraison disponibles 7j/7. ▶

Contacts :

04.37.41.77.00

89 avenue Edouard Millaud 69290 Craponne à coté du jardin des lettres.

Site : www.toasushi.fr



» Sarl Hachair Couverture

Entreprise familiale de Charpente-Couverture-Zinguerie, nous sommes à votre disposition pour tous vos travaux de toiture, mais aussi d'isolation en combles perdus, habillage de bandeaux, traitement des tuiles, contrats d'entretien, etc. Formé à l'Ecole Supérieure de Couverture d'Angers et diplômé d'un BTS en Charpente, Maxime HACHAIR, gérant, réalisera vos devis gratuitement. ▶

Contact :

06 28 58 29 15 / 04 78 51 58 55

Email : hachair-couverture@orange.fr

Site web : www.hachair-couverture.fr

Adresse bureau :

35 Rue des Aqueducs 69290 CRAPONNE

Adresse atelier : PA Les Tourais 69290 CRAPONNE



ANIMATION

La journée de la Biodiversité - 12 juin

Dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale (ABC), la ville de Craponne, en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité et plusieurs associations naturalistes, organise **La Journée de la Biodiversité le samedi 12 juin 2021 au Pré au cheval.**

Le temps d'une journée, nous vous proposons de **découvrir la nature qui vous entoure** à travers des animations qui vous permettront d'apprécier toutes les facettes de la biodiversité.

De 9h30 à 12h		Horaires	Infos
Association Naturama	Atelier « Empreintes végétales »		Tout public
Mairie	Atelier « Bricolage nature »		Tout public
Image Club de l'Yzeron	Atelier « Initiation à la photo macro »		À partir de 8 ans
Association Arthropologia	Balade « À la recherche des insectes »	10h, 11h	À partir de 8 ans Sur réservation
Association FNE	Animation Sciences participatives « Sauvage de ma rue »	9h30, 10h30, 11h30	À partir de 9 ans Sur réservation
Médiathèque l'Odysée	« Il était une fois... la nature » Histoires et comptines en plein air	10h30	Pour les enfants de 3 à 5 ans

De 14h à 17h		Horaires	Infos
Association MNLE69	Atelier « Musique verte »		À partir de 6 ans
Mairie	Atelier « Fabrication de bombes à graines »		Tout public
Image Club de l'Yzeron	Astuces et conseils pour des photos nature avec un smartphone		À partir de 10 ans
Fédération de Pêche	Animation « Regard Subaquatique »	13h30, 14h30, 15h30	À partir de 6 ans Sur réservation
Association Des Espèces Parmi'Lyons (DEPL)	Visite de quartiers « Un nouveau regard sur notre commune »	14h, 15, 16h	Tout public Sur réservation
Association Horizon d'ailes et Conseil municipal des enfants (CME)	Conseils pour accueillir des chauves-souris dans son jardin	de 14h à 16h30	Tout public
Médiathèque l'Odysée	« Il était une fois... la nature » Histoires et comptines en plein air	16h	Pour les enfants de 3 à 5 ans

Et toute la journée (hors pause méridienne), vous pourrez également accéder à plusieurs animations :

- stand d'information sur l'Atlas de la biodiversité communale (ABC),
- un jeu de piste nature,
- la découverte des animations du vallon via des empreintes animales (proposé par l'OFB),
- l'observation des oiseaux à la longue vue (proposé par l'OFB),
- la biodiversité de ma haie (proposé par l'OFB),
- exposition de photos naturalistes par l'Image Club de l'Yzeron.

Petits ou grands, si vous aimez la nature ou si vous avez envie de la découvrir, cette journée est faite pour vous !

Infos pratiques :
Rendez-vous au Pré à cheval,
Avenue Jean Bergeron à Craponne.
9h30-12h / 14h-17h.



Infos et réservations sur
www.mairie-craponne.fr

ESPACE CULTUREL EOLE

► Saison 2021-2022 : objectif culture !

La saison prochaine, nous en sommes convaincus, sera celle de nos retrouvailles. Durant cette longue période de fermeture, nous n'avons eu de cesse d'imaginer et d'organiser ce retour à la culture. Nous sommes lucides et savons que les mois qui viennent seront empreints d'incertitudes. Aussi, nous avons envisagé tous les scénarii possibles et nous nous sommes creusés la tête afin d'être en capacité de vous proposer les meilleures conditions de reprise.

Un programme trimestriel

La plaquette culturelle de la saison sera consultable en ligne. Pour la version papier, il lui sera préféré une version trimestrielle, ce qui permettra d'ajuster les informations au cours de la saison en fonction des directives gouvernementales.

Un tarif préférentiel pour tous

Nombre d'entre vous ont été frileux à s'abonner cette saison, préférant attendre l'évolution de la crise



sanitaire. Les reports et remboursements ont été le quotidien de ces deux dernières saisons. Aussi, pour vous éviter ces désagréments et pour se retrouver sereinement, nous vous proposons, de manière exceptionnelle, un tarif préférentiel pour tous, équivalent au tarif abonné. S'agissant de l'ouverture de la billetterie, les places seront mises en vente chaque trimestre. Vous pourrez acheter vos billets en ligne ou directement à l'accueil.

Nous avons eu à cœur de redonner à la culture toute la place qui lui a manqué au cours de ces derniers mois, on compte sur vous ! ►

Infos sur espacecultureleole-craponne.fr ou au 04.78.57.94.34



Fête de la musique 21 juin

La fête de la musique se prépare, de nouvelles formules sont à l'étude pour adapter la manifestation aux règles sanitaires.

Si certains éléments doivent encore se préciser avant d'être dévoilés, une chose est sûre : la musique sera au rendez-vous le 21 juin !

Le programme sera disponible prochainement sur www.mairie-craponne.fr

SPECTACLES

▶ Cet été, la culture se joue hors les murs !



CINÉMA SOUS LES ÉTOILES

11 et 18 juillet
à partir de 20h

Envie de cinéma au grand air ?

La ville de Craponne vous invite à deux séances sous les étoiles.

Le dimanche 11 juillet, venez voir ou revoir **Yesterday**, le film de Danny Boyle, projeté dans sa version VOST.

Le dimanche 18 juillet, nous vous invitons au voyage avec **Donne-moi des ailes** de Nicolas Vanier.

Rendez-vous sur le parking de l'Espace Rébuffat. Animations sur place. Entrée GRATUITE.

Cin'Eole vous accueille tout le mois de juillet avec encore plus de séances.

Retrouvez toute la programmation sur espacecultureleole.fr

EOLE ESTIVAL

un week-end de spectacles en extérieur
27-28-29 août

Lors d'un week-end exceptionnel, l'Espace Eole investira ses abords en installant une scène sur sa pelouse et vous proposera trois rendez-vous.

Vendredi 27 août à 20h30 :

Auren et Thais Té nous envoûteront par leur énergie solaire et leurs univers pop folk.



Samedi 28 août à 18h :

Jo Brami, humoriste, nous présentera son nouveau spectacle.

Dimanche 29 août à 11h :

le spectacle « Boîte à gants » de la Toute petite compagnie nous invitera à partager un moment de poésie et de drôlerie.



GRATUIT et OUVERT A TOUS.



MÉDIATHÈQUE

▶ Un été à l'Odysée

Horaires d'Été

Du 20 juillet au 21 août, la médiathèque sera ouverte les mercredis de 9h30 à 19h et les vendredis de 15h à 19h. Retour aux horaires habituels mardi 24 août.

Prêts d'été

Du 29 juin au 28 août, la médiathèque passe en « Prêt illimité ».

Empruntez autant de documents que vous le souhaitez pour passer de belles vacances.

Les documents devront être rendus au plus tard le 04 septembre.

Racont'ô Parc

Jeudi 29 juillet et le jeudi 19 août à 10h.

Lectures à haute voix au Pré au Cheval.

Pour les enfants.



Animations susceptibles d'être annulées ou reportées en fonction de l'évolution de la crise sanitaire. ▶



CRAPONNOIS DE TALENT

» Patricia Amoros « Écrire pour transmettre des émotions »

Craponnoise depuis 6 mois, Patricia Amoros nous fait découvrir son dernier roman « **La Caméléone, le Secret de Ginkgo** ».

L'auteure est guidée par une curiosité insatiable, elle évolue actuellement dans le domaine de l'immobilier, toutefois c'est dans l'écriture qu'elle assouvit sa réelle créativité.

Son premier ouvrage, en 2014, « *Le dépassement de soi* », est une leçon de vie et de courage pour vaincre les épreuves de la maladie, en réalisant ses rêves. Véritable thérapie de guérison, cette autobiographie marquera le point de départ de sa passion pour l'écriture.

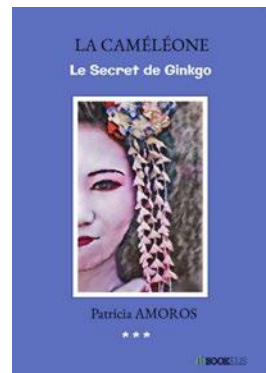
S'en suivent plusieurs romans aux ambiances toutes différentes : La Caméléone « *Les Huit péchés capitaux* », « *L'âme de Jade* » et le dernier né : « *Le Secret de Ginkgo* ».

Soucieuse de transmettre les émotions les plus justes, elle réalise pour chacun d'eux des travaux de recherche, qui lui confèrent une belle authenticité. Passionnée de la vie et de tout ce qu'elle entreprend, Patricia Amoros crée à présent ses romans de A à Z : de la rédaction à l'auto édition « *Pour moi c'est la liberté de tout maîtriser et de pouvoir écrire ce que je ressens, sans filtre* » précise-t-elle.

Empreints de romance, d'un style mordant et de situations cocasses, ses récits vous feront voyager à travers le monde, grâce à son héroïne, une femme forte, animée par l'envie de se dépasser pour atteindre ses objectifs. « *La Caméléone est un personnage intelligent, perspicace, qui sort de sa zone de confort pour se fondre dans des environnements qui lui sont inconnus, voire hostiles, et qu'il lui faudra apprivoiser* » souligne-t-elle.

Alors, si vous avez envie de vous évader, que vous aimez les voyages, la découverte de nouvelles cultures et les personnages de caractère, n'hésitez pas à vous plonger dans les romans de cette Craponnoise de talent.

Les ouvrages sont disponibles en ligne sur www.bookelis.com et cliquez sur « Librairie /Roman ».



PORTRAIT DE CRAPONNOIS

» Lucien et Joséphine Brizon, une retraite bien méritée !

Lucien et Joséphine Brizon, ou plus communément appelés Lulu et Fifine, partent à la retraite après plus de 40 ans d'une vie professionnelle à Craponne.

Arrivés en 1987 à Craponne, ces deux amoureux de la vie, ont repris l'ancienne menuiserie de Monsieur Maryland pour créer leur entreprise, un garage de la marque Peugeot sur l'avenue Edouard Millaud. Lucien, garagiste de formation, et Joséphine, conseillère de vente, bâtissent alors une entreprise familiale de renom.

Forts de leur travail qu'ils réalisent avec passion, ils ne cessent de s'adapter pour toujours répondre au mieux aux besoins de leur clientèle. « Tous les jours nous avons fait en sorte d'être au plus proche de nos clients. Nous sommes fiers de voir que nous quittons le monde du travail avec un fichier de plus de 3000 clients que nous considérons pour nombre d'entre eux comme des amis. » souligne Joséphine.

Au-delà de leurs engagements professionnels, Lucien et Joséphine, donnent aussi de leur temps

pour participer à la vie locale. « *Nous habitons Saint-Genis-Ollières, mais notre commune de cœur, c'est Craponne. Nous y passions la plupart de notre temps. Il était donc tout naturel que nous participions aux différentes manifestations, telles que le défilé des classes ou la décoration des vitrines pour le 8 décembre et que nous nous investissions dans la vie associative auprès notamment du club de boules Lyonnaises et de l'Asc Foot.* » précise Lucien.

Après plus de 40 ans de travail, ils laissent les reines du garage, commerce le plus ancien de Craponne, à Patricia Brizon et Jean Pierre Villard du GROUPE FAHY qui ne manqueront pas de continuer à véhiculer les valeurs de la famille Brizon. A noter : le nom du garage reste Garage Brizon.



APPEL

►► Nos associations ont besoin de vous !

« Les élus de Craponne et les services du pôle Associatif adressent un message de soutien à toutes les associations craponnoises.

Nous tenons à les remercier pour leur implication et leur énergie à promouvoir la vie locale et associative auprès de tous les habitants de notre commune.

Nous espérons que la rentrée 2021-2022 permettra à toutes et tous de reprendre une vie normale et de s'épanouir dans les activités de loisirs, de partage ou de sports proposées par nos associations. Elles ont besoin de tous les Craponnois pour continuer leurs actions d'intérêt général et nous vous invitons, dès maintenant, à découvrir la multitude d'activités proposées sur la ville puisque nous avons plus de 70 associations référencées.

Nous vous donnons aussi rendez-vous lors du prochain forum des associations qui se tiendra le vendredi 3 et samedi 4 septembre 2021.

Nos associations craponnoises ont besoin de votre adhésion et de votre bénévolat. N'hésitez pas à les contacter directement et à vous rendre sur le site internet de la ville de Craponne pour les découvrir via l'annuaire associatif. »

RENTÉE

►► L'Association des familles de Craponne prépare la rentrée

La saison 2020-21, qui a privé ses adhérents de leurs activités préférées, se termine à peine que ses bénévoles préparent déjà activement la prochaine.

En raison des conditions sanitaires et économiques que chacun connaît, l'Association des familles doit apporter quelques aménagements à son fonctionnement habituel.

Afin de limiter les rassemblements et le temps d'attente lors du forum, il serait nécessaire d'anticiper les démarches d'inscription :

- prendre sa carte d'adhésion à l'Association des familles de Craponne via son site Internet : www.famillesdecraponne.org
- compléter à l'avance le (les) bulletin(s) d'inscription aux activités sportives, culturelles ou de loisirs (documents à télécharger sur le site de l'association www.famillesdecraponne.org) ou à détacher du journal de l'association qui sera édité et distribué comme chaque année.

Enfin, pour une gestion comptable raisonnable, il lui sera impossible de maintenir des activités qui ne rassembleraient pas un nombre suffisant de participants.



En conséquence, en cas d'empêchement pour se rendre au forum, il est vivement conseillé de se manifester auprès des responsables des activités choisies.

La clôture des inscriptions sera fixée au plus tard le **9 octobre 2021** afin de prendre les décisions qui s'imposeront.

Dans la perspective d'une reprise qu'ils espèrent la meilleure possible pour tous, les bénévoles dévoués de l'Association des familles de Craponne savent pouvoir compter sur la compréhension de ses adhérents. Ils leur souhaitent un bel été et seront heureux de les accueillir nombreux en septembre. ►



CIRQUE & DANSE

Compagnie Antares

La Compagnie Antares, compagnie de spectacle jeune public & école de danse et de cirque, est heureuse de vous annoncer :

INSCRIPTIONS ÉCOLE DE DANSE ET DE CIRQUE RENTRÉE 2021 :

du lundi 28 juin au samedi 3 juillet 2021

Tous les jours de 10h à 13h et de 16h à 19h, fermé le dimanche

Dans les locaux de la Compagnie Antarès (5 bis Avenue Edouard Millaud à Craponne)

STAGE VACANCES D'ÉTÉ CIRQUE & DANSE :

du mercredi 7 au vendredi 9 juillet 2021

Toute la journée de 9h30 à 16h30

(repas à apporter & possibilité de garderie de 16h30 à 18h00)

La Compagnie Antarès propose des stages cirque & danse contemporaine chaque première semaine des vacances scolaires (hors vacances de Noël). Ces stages invitent les enfants à la découverte des Arts du cirque et de la danse contemporaine à travers la pratique mais aussi l'histoire de l'art de manière ludique et adaptée à chaque âge. ▶

Rendez-vous sur notre site internet :

www.compagnieantares.com

Compagnie Antarès

5 bis avenue Édouard Millaud, 69290 Craponne

04 78 57 96 30 - contact@compagnieantares.com

DÉCÈS

Le monde cycliste régional et le PLC en deuil

Le 12 avril 2021, **Jean Pierre Cellier**, adhérent du PLC depuis 2004, nous a quittés à l'âge de 60 ans après 18 mois d'une longue maladie.

Jean Pierre Cellier était reconnu pour ses nombreux exploits sportifs. Il était régulièrement récompensé par la mairie de Craponne lors de la cérémonie annuelle à l'Espace Eole dédiée aux sportifs craponnois méritants.

À son actif :

- de nombreux raids internationaux comme Thonon-Trieste, Vienne-Genève, Venise-Thonon,
- plusieurs Lyon-Mont Blanc-Lyon,
- des épreuves internationales de longue distance « non-stop »,
- Londres-Edimbourg-Londres,
- la 1001 Miglia en Italie,
- le raid Trirhena 2 fois (1000 km à travers la Forêt noire française, suisse et allemande,
- 6 Paris-Brest-Paris (1200km) dont celui de 2015 dans le temps remarquable de 51h56,
- de nombreuses Ardéchoises,
- de nombreux Brevets de Randonneur Alpin,
- 3 diagonales Perpignan-Strasbourg, Strasbourg-Brest et Brest-Perpignan,
- et tous les rallyes et cyclosporives des environs sur lesquels il se rendait à vélo pour augmenter la distance parcourue.

Sa passion du vélo l'a amené à traverser de nombreux pays : l'Espagne, la Croatie, l'Italie, l'Autriche, la Suisse, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Ecosse...

Ces dernières années, sa constitution exceptionnelle lui permettait de parcourir plus de 36 000 km par an, soit 100 km par jour en moyenne, en plus d'une journée de travail à la clinique de Vaugneray. Son endurance lui a permis d'approcher les performances des meilleurs dans sa discipline.

Il était apprécié pour sa modestie, sa gentillesse et son bon caractère. Partout en France, on pouvait rencontrer des cyclistes qui reconnaissaient le maillot de Craponne et nous parlaient de Jean-Pierre.

Il était toujours disponible en tant que bénévole. Le rallye du Beaujolais, le Marathon du Beaujolais, la Sainté Lyon, la Lyon Free Bike pouvaient toujours compter sur lui pour aider à l'organisation.

Les Craponnois ne verront plus sa silhouette caractéristique, avec son inséparable sac à dos, traverser à vélo l'agglomération, faisant signe de la main à ses connaissances, quelle que soit la météo, au petit jour ou à la nuit tombée.

Adieu Jean Pierre !

Les amis te garderont leur amitié et leur respect. ▶



Opposition municipale Craponne, Partageons l'Avenir

● Bonnes vacances

A l'heure où ces quelques lignes sont écrites le processus de déconfinement est enclenché. La vaccination a largement progressé. Les commerces vont pouvoir ouvrir à nouveaux leurs portes à leur fidèle clientèle. Nous allons retrouver le bonheur des plats gourmets servis dans les terrasses des restaurants de Craponne et le plaisir des visites en boutiques.

L'Etat a soutenu les entreprises fermées durant cette période. Maintenant c'est à notre tour de les soutenir en prenant de nouvelles habitudes d'achat, axées sur la proximité, la qualité. Nos achats sont nos emplois.

La réouverture des commerces et des restaurants est un soulagement pour tous les chefs d'entreprises mais aussi pour tous leurs salariés. Elle donne aussi de nouvelles perspectives aux jeunes qui recherchent un stage de fin d'année ou, sortant de formation, leur premier emploi.

Cette période d'inactivité pour certaines personnes a pu être l'occasion d'un bilan professionnel et de volonté de reconversion. Pour cela, il est important que les dispositifs de formation professionnelle, de formation continue, soient à la hauteur des besoins pour permettre la mise en œuvre de ces orientations vers d'autres secteurs. Plus que jamais, la Région est attendue sur cette question et sur les mutations des métiers et emplois.

Ce confinement a permis d'explorer de nouvelles façons de travailler, et nombreuses sont les entreprises et salariés qui ont pu expérimenter à très grande échelle le télétravail. Cette capacité nouvelle doit pouvoir être maintenue pour celles et ceux qui le souhaitent et le peuvent, ne serait-ce que pour les déplacements évités.

L'été sera une période délicate, durant laquelle il faudra rester vigilant, profiter des vacances bien méritées en poursuivant l'utilisation des gestes barrières pour mieux se retrouver à la rentrée.

La mise en œuvre du déconfinement accompagné de la vaccination à grande échelle nous permet d'envisager une rentrée de septembre, qui reprend un cours plus habituel, même en appliquant toujours les gestes barrières. Les activités des associations devraient pouvoir reprendre dans les salles de la commune, et nous avons hâte de pouvoir organiser à nouveau des temps d'échanges et de concertation sur vos préoccupations sans écran interposé. De nombreux sujets nous attendent pour l'automne : l'enquête publique du PLUH, la concertation concernant le projet de téléphérique, et la consultation publique sur l'extension du réseau de Métro, et espérons des projets de la commune de Craponne.

D'ici là, prenez soin de vous et de vos proches. ●

Opposition municipale Agissons pour Craponne

● Lors du conseil municipal du 27 Mars dernier, Madame le Maire annonce : « Nous ferons preuve de vigilance sur les dépenses ».

Pourtant voici l'évolution du budget entre 2019 et 2021 (2020 n'étant pas une année significative)

Dépenses courantes : **+ 14.6 %**

Dépenses de personnel : **+ 16.5 %**

Dépenses totales de fonctionnement :

+ 15.8 % soit 1.22 millions d'euros de dépenses supplémentaires !

Pour compléter le tableau, après une augmentation de l'indemnité du premier adjoint, Madame le Maire augmente de 20% ses frais de représentation en période de pandémie et de confinement !

Nous considérons que le volume des dépenses n'est pas le gage de l'efficacité de l'action publique.

La mairie de Craponne jusqu'alors peu politisée, devient malheureusement une triste illustration de postures politiques marquées : faire de grandes déclarations de programme sur le déficit public et ne plus en tenir compte dès leur élection.

Ainsi Mme Vallon, représentante nationale de la fédération du Rhône d'un parti politique, 3ème adjointe à Oullins, ex élue de Craponne, aujourd'hui Cheffe de Cabinet de Mme le Maire (affiliée au même parti pour la métropole) s'indignait avec deux membres de l'équipe actuelle, il y a peu, d'un budget présentant une hausse des dépenses de **4.5%** après avoir essayé de faire la démonstration que la commune allait droit à la cessation de paiement !

Et aujourd'hui on nous propose une hausse de **+ 15 % ?**

De tels « revirements » ne reposent pas sur de réelles convictions ni sur l'intérêt des citoyens de la commune.

Autre sujet d'inquiétude : la nouvelle majorité a instauré un nouveau règlement pour le déroulement du conseil municipal. Règlement que nous n'avons pas voté.

Les élus d'opposition ne peuvent plus aujourd'hui intervenir au conseil municipal sans avoir déposé une demande par écrit 48 heures à l'avance et cela sujet par sujet !

Si ce règlement, peut s'avérer nécessaire dans des communes de grandes tailles, il est inadapté à Craponne et empêche un débat démocratique. D'autant plus que malgré les 8 voix d'opposition, toutes les décisions seront entérinées par une majorité de 25 sièges qui ne représentent pourtant que 18 % des électeurs. ●

Majorité municipale Un nouveau cap pour Craponne

● Présenter à notre député les réalisations et projets en cours, se mobiliser pour le métro E

Deux événements récents ont illustré l'engagement de notre Maire et de l'équipe Nouveau Cap Pour Craponne pour son territoire.

Le 6 mai, Thomas Gassilloud, notre député, est venu nous rencontrer ; nous lui avons exprimé notre engagement pour l'environnement et présenté nos premières réalisations : création d'un espace de coworking (l'Espace-Co), acquisition de la dernière blanchisserie de Craponne pour en faire un Centre technique municipal, travaux engagés dans le vieux bourg pour accueillir un cabinet médical à l'automne. Nous avons évoqué les prochains projets : l'aménagement du parc Sèbe à la Tourette, le lancement de la rénovation, de l'extension (5 classes) et de la création d'un self à l'école du Centre, enfin les projets sportifs : pelouse synthétique au stade Neveu et nouveau cours de tennis ouvert. Une visioconférence, marquée par des échanges constructifs avec la population et la volonté de notre député d'agir pour notre territoire, a clôturé cette visite.

Le 20 mai, une conférence de presse a réuni notre Maire et ses collègues de Tassin la Demi-Lune, Sainte Foy-lès-Lyon, Charbonnières-les-bains, Francheville, Marcy-L'étoile, Lyon 2è, La Mulatière, Saint-Genis-les-Ollières, Grézieu-la-Varenne et Oullins. Objectif : réaffirmer haut et fort la nécessaire création de la ligne E du métro, accompagnée de parcs relais adaptés : une alternative crédible et durable au « tout voiture », conforté par la faiblesse de l'offre de transports en commun pour les villes en amont de Craponne.

Prenant le contrepied de la consultation publique de 2019 réalisée par le Sytral, le nouvel exécutif métropolitain a remis en cause le projet de Métro E, sans concertation, en affichant ses orientations : Réseau Express Vélo, prolongement du tramway, pour l'essentiel, sur l'est lyonnais et réalisation d'une ligne de téléphérique sur l'ouest lyonnais : ce dernier équipement ne répond pas aux besoins en termes de capacités de desserte, d'utilisation et de bénéfices écologiques ! Et aucune ligne de métro n'existe pour permettre à l'ouest lyonnais de rallier le centre de Lyon, la Part-Dieu ou l'aéroport Saint-Exupéry.

Pour la qualité de vie des habitants, Sandrine Chadier a rappelé que son rôle de Maire est non seulement d'avoir une vision d'avenir pour sa propre commune, mais aussi pour l'agglomération et l'ouest lyonnais avec un projet structurant ; elle invite les Craponnois, mais aussi les Maires des communes de la Communauté de Commune de l'Ouest Lyonnais (CCVL) et leurs habitants, à se joindre à notre action, comme Grézieu-La-Varenne l'a fait. Bel été à toutes et à tous. ●

JUIN

■ SÉANCE « LE TEMPS MIKADO »

Mercredi 9 juin de 9h à 12h
Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP)

■ RÉUNION PUBLIQUE MOUSTIQUE TIGRE

Jeudi 10 juin à 18h30
Salle Rébuffat

■ JOURNÉE DE LA BIODIVERSITÉ

Samedi 12 juin de 9h30 à 12h et 14h à 17h
Pré au cheval

■ CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Vendredi 18 juin - LIEU

■ 1^{er} TOUR DES ÉLECTIONS RÉGIONALES

Dimanche 20 juin

■ FÊTE DE LA MUSIQUE

Lundi 21 juin

■ DON DU SANG

Jeudi 24 juin
Olympie

■ SÉANCE « LE TEMPS MIKADO »

Mercredi 23 juin de 9h à 12h
Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP)

■ 2^{ème} TOUR DES ÉLECTIONS RÉGIONALES

Dimanche 27 juin

JUILLET

■ CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 8 juillet

■ CINÉMA PLEIN AIR

Dimanche 11 juillet
Parking Rébuffat

■ CINÉMA PLEIN AIR

Dimanche 18 juillet
Parking Rébuffat

AOÛT

■ EOLE FESTIVAL

Vendredi 27 août à 20h30

■ EOLE FESTIVAL

Samedi 28 août à 18h

■ EOLE FESTIVAL

Dimanche 29 août à 11h

D'autres manifestations sont en cours de programmation, rendez-vous sur www.mairie-craponne.fr pour découvrir le détail.

SEPTEMBRE

■ FORUM DES ASSOCIATIONS

Vendredi 3 après-midi et samedi 4 le matin
Rébuffat et gymnase Jean Rostand

MAIRIE DE CRAPONNE

1 place Charles de Gaulle
BP 14 - 69290 CRAPONNE

Tél : 04 78 57 82 82

Fax : 04 78 57 82 84

Mail : infomairie@mairie-craponne.fr

Web : www.mairie-craponne.fr

Horaires d'accueil de l'État-civil :

lundi, mardi, jeudi, vendredi :

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Dates des ouvertures le samedi matin : 12 juin, 26 juin, 10 juillet, 24 juillet.

Demande/renouvellement de passeport et de carte d'identité :

dépôt des dossiers au service.

Accueil / État-civil UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS :

lundi et vendredi : 13h30 - 17h30 ;

mardi, mercredi, jeudi et samedi : 8h30 - 12h.

Plateforme de prise de rendez-vous :

<https://www.rdv360.com/mairie-craponne>

Plus d'infos : Tél. : 04 78 57 82 52

POLICE MUNICIPALE

15, Promenade du Vieux-Bourg
Tél : 04 78 57 80 76

Horaires d'ouverture au public :

lundi : 8h30 - 12h / 14h - 17h30 ;

du mardi au vendredi : 8h30 - 12h / 14h - 18h ;

samedi : 8h30 - 12h.

CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu du dernier conseil municipal est disponible :

- sur demande, en mairie
- sur www.mairie-craponne.fr

> Rubrique Citoyenne / Conseil Municipal / Comptes-rendus des conseils municipaux

MÉDIATHÈQUE L'ODYSSÉE

Chemin des Jardins d'Eole

Tél : 04 78 57 82 85

E-mail :

mediatheque@mairie-craponne.fr

Site internet :

mediathequeodysee.mairie-craponne.fr

Horaires d'ouverture au public :

mardi et vendredi : de 15h à 19h ;

mercredi : de 9h30 à 19h non-stop ;

samedi : de 9h30 à 17h non-stop.

Du 20 juillet au 21 août, la médiathèque sera ouverte les mercredis de 9h30 à 19h et les vendredis de 15h à 19h. Retour aux horaires habituels mardi 24 août.

ESPACE CULTUREL EOLE

Tél : 04 78 57 94 34

Site internet :

espacecultureleole-craponne.fr

Horaires jusqu'au 3 juillet :

Mercredi 9h-12h et 16h-20h

Vendredi 16h-20h

Samedi 9h-12h

A partir du 7 juillet :

Mercredi 9h-12h et 30 minutes avant le début de chaque séance de cinéma.

CCAS

Maison de la Métropole

31, rue du 8 mai 1945

Tél : 04 78 44 04 74

Horaires d'ouverture au public :

lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h.

Lundi, mardi, jeudi de 13h30 à 17h.

Les conditions d'accès au CCAS ont été modifiées.

PLUS D'INFOS PRATIQUES

Site : mairie-craponne.fr

Facebook : [villedecraponne](https://www.facebook.com/villedecraponne)

Chaîne YouTube :

Ville de Craponne



CRAPONNE MAGAZINE

Magazine d'information municipal de la ville de Craponne

Édité à 6200 exemplaires. Parution bimestrielle. Gratuit.

Directrice de la publication : Sandrine Chadier, Maire de Craponne

Rédaction : Service communication

Crédits photos : Service communication, Graine d'Instants - Myriam Lagarde, Freepick, jlb photos.

Création graphique et mise en page : JPM Partner - jpm-partner.com

Impression : Imprimerie Courand et Associés (ICA) - Imprimé sur un papier PEFC

issu d'usines ISO 14001 respectant les règles de la gestion durable des forêts.



Pour tout renseignement concernant l'espace publicitaire,
contacter le service Communication au 04 78 57 82 82 ou par mail :
infomairie@mairie-craponne.fr



Expert-comptable à Craponne

04.72.24.89.68

Création et reprise d'entreprises

Accompagnement des dirigeants

Gestion de votre comptabilité et de vos obligations fiscales

Gestion de votre social



toasushi

CLICK & COLLECT - LIVRAISON & EMPORTE

NOUVEAU
À CRAPONNE



89 AVENUE EDOUARD MILLAUD

JUSTE À CÔTÉ DE LA LIBRAIRIE "LE JARDIN DES LETTRES"

CRAPONNE / Tél. 04 37 41 77 00

DU LUNDI AU DIMANCHE DE 9H00 À 22H00



COMMANDEZ EN LIGNE SUR

www.toasushi.fr



Google Play

App Store

Uber Eats

4 restaurants à votre service
GRÉZIEU LA VARENNE / CHARBONNIÈRES
CRAPONNE / SAINT-GENIS 2

Hypnothérapie

Sommeil, Perte de Poids, Stop Tabac, Gestion du Stress, Douleurs

Daniel De Rossi

Maître Praticien

06 11 14 30 09



111 Bis Avenue Pierre Dumond 69290 Craponne

Rendez vous par téléphone ou sur Doctolib

<https://www.hypnose69.com>

PRÉVENTION CADRE DE VIE À CRAPONNE



PRÉVENTION
CANICULE



RISQUES
SOLAIRES



RISQUES
BAIGNADE



BRUITS DE
VOISINAGE



ESPÈCES
INVASIVES

TOUTES LES INFORMATIONS POUR SE PROTÉGER SUR

WWW.MAIRIE-CRAPONNE.FR



AGE D'OR
services

LIVRAISON DE REPAS

Préparez votre absence
estivale et faites plaisir
à vos proches avec des
repas de qualité.



Partez l'esprit tranquille grâce à la présence rassurante d'Age d'Or Services. Nous proposons des repas savoureux conçus par notre traiteur «Toques Blanches Lyonnaises» à partir de 12,50€ seulement, livrés à domicile !

Des repas équilibrés et variés 7j /7, adaptés à votre régime alimentaire (diabétique, sans sel, végétarien).



Crédit d'impôt* 50%

Considéré comme une prestation de service à la personne, notre service de livraison vous permet de bénéficier d'un crédit d'impôt égal à 50 % du montant des sommes versées pour la livraison (*Selon l'article 199 sexdecies du Code Général des Impôts et la circulaire du 11 avril 2019 du Ministère de l'Economie et des Finances.)



DEVIS
GRATUIT

AGE D'OR SERVICES LYON OUEST

Tél. 04.78.16.96.45

lyon-ouest@agedorservices.com



LA VIE CHEZ VOUS.

